

DEMANDE DE PARTICIPATION ET D'INSCRIPTION

Nom de l'entreprise			
Adresse – CP – Ville			
Pays			
Téléphone - Fax			
E-mail contact			
Téléphone Portable (obligatoire)			
Site web			
1^{er} Participant (nom – prénom ; fonction)		3^{ème} Participant (nom – prénom ; fonction)	
2^{ème} Participant (nom – prénom ; fonction)		4^{ème} Participant (nom – prénom ; fonction)	

demande à participer à BtoB Tourisme Tunisie-Algérie 2018 aux conditions suivantes :

	Conditions	Prix	Nombre de participants à ce tarif
Participant entreprise	Avec planning de rendez-vous	40 000 DA TTC 200 € TTC	
Accompagnateur	Avec le même planning de rendez-vous	40 000 DA TTC 200 € TTC	
MONTANT TOTAL TTC :			

déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de participation à BtoB Tourisme Tunisie-Algérie 2018, ci-jointes au présent formulaire. J'ai noté que le paiement intégral est la condition sine qua non à la participation de l'entreprise au BtoB Tourisme Tunisie – Algérie 2018. **cf. article 8 : modalités de paiement**

retourne avant le 28 MARS 2018 au Chef de projet le présent formulaire **rempli et signé**, par email : inscription@btobtourisme.com

Fait àle

Signature précédée du nom, prénom et qualité du signataire habilité à représenter l'entreprise.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales définissent les conditions d'inscription et de participation des entreprises à la deuxième édition du BTOB Tourisme Tunisie Algérie 2018 sous le thème : Tourisme de santé et de bien être organisé par l'agence AH conseils spécialisée en communication et événementiel – Tunisie.

Coordonnées de AH conseils : AV. de la bourse IMM le PATIO, APP N°A21 les jardins du lac 1053 Tunis, TUNISIE ; contact : achantous@aoh.com.tn

La deuxième édition du BTOB Tourisme se déroulera à Monastir en TUNISIE, les 18, 19 et 20 Avril 2018. Toute inscription au BTOB entraîne la pleine et entière acceptation des présentes conditions générales.

Art. 1 : Objet de l'événement

Le BTOB tourisme est destiné aux entreprises, quel que soit leur taille dans le secteur du tourisme de santé et du bien être, Il est essentiellement basé sur des rencontres et échanges entre des entreprises désireuses de se développer en nouant de nouvelles relations d'affaires.

Art. 2 : Conditions d'inscription

Peuvent s'inscrire au BTOB tourisme toutes les entreprises implantées en Algérie ou en Tunisie. Ce BTOB regroupe environ 100 participants. Toutefois, l'agence AH conseils - Tunisie se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits, pour des raisons de bonne organisation.

Art. 3 : Modalités d'inscription

3-1 Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 Mars 2018 inclus.

3-2 L'inscription au BTOB nécessite de remplir un formulaire de demande de participation et d'inscription signée avec cachet et parafée sur toutes les pages et le bon de commande signé avec cachet.

3-3 L'inscription d'une entreprise permet la présence sur le BTOB d'un ou plusieurs participants (dans la limite de quatre). L'inscription d'un participant peut se faire avec planning personnalisé de rendez-vous programmés qui lui permettent de rencontrer d'autres participants au BTOB ou sans planning personnalisé. Toutefois, l'inscription d'une entreprise implique l'inscription d'au moins un participant avec planning de rendez-vous.

3-4 Une fois rempli et signé, le formulaire d'inscription est remis au Chef du projet. L'inscription ne devient définitive qu'après paiement du prix total de l'inscription (cf. art.8).

Les inscriptions validées constituent un engagement ferme de participation. Elles donnent lieu à l'ouverture d'un dossier d'inscription par le Chef de projet, après réception du paiement du prix de l'inscription.

Art. 4 : Prise de rendez-vous et tenue des rendez-vous

L'inscription avec planning de rendez-vous implique de remplir en ligne, avant le 28 Mars 2018, une fiche technique descriptive de l'entreprise et détaillant le type d'alliances et d'opportunités d'affaires recherchés. L'ensemble des fiches des entreprises sera agrégé dans un catalogue numérique, rédigé en français, présentant les activités et objectifs des inscrits au BTOB Tourisme 2018.

Ce catalogue sera mis en ligne sur le site du BTOB tourisme à compter du 29 Mars 2018. Chaque participant peut accéder à l'espace client du catalogue grâce à un code d'accès personnel qui lui est délivré. Tout participant inscrit avec un programme de rendez-vous doit, avant le 06 Avril 2018 au plus tard, faire connaître ses choix, dans la limite de 10 et par ordre de préférence, des participants qu'il désire rencontrer. En fonction de la sélection ainsi proposée, un planning optimisé de rendez-vous, sera remis par l'organisateur au participant (cf. art. 11).

Au cours du BTOB, le participant pourra ainsi rencontrer la plupart des entreprises sélectionnées. De son côté, il s'engage à honorer les rendez-vous des participants ayant exprimé le souhait de le rencontrer.

Art. 5 : Prestations

5-1 L'inscription au BTOB donne droit aux prestations suivantes :

- Un espace client dans le catalogue en ligne et une fiche de présentation de chaque entreprise en cas de participation à des rendez-vous.
- Des rendez-vous personnalisés de 30 mn chacun, dans la limite de 10 rendez-vous au cours des 2 matinées du BTOB. Chaque rendez-vous se déroule entre deux entreprises, en présence d'un, ou plusieurs représentants désigné(s) par chaque entreprise. En cas de défaillance d'un représentant pressenti, l'entreprise doit désigner un autre représentant disposant des compétences requises pour permettre un bon niveau d'échange.
- 2 nuitées en chambre single à l'Hôtel Royal Thalassa Monastir 5*
- Un cocktail de bienvenue du 18 Avril
- Un déjeuner d'affaires, visite d'entreprises et cocktail dinatoire du 19 Avril
- Un déjeuner d'affaires et une cérémonie de clôture du 20 Avril,
- Les pauses café pendant le BTOB,
- La possibilité de promouvoir votre entreprise à travers une affiche sur support pliable format 0,8x2m (frais à la charge du participant)

5-2 En outre, pendant tout l'évènement, les participants bénéficieront des prestations suivantes (incluses dans le prix) :

- un guichet destiné à l'accueil et à l'enregistrement des participants, chargé de répondre à toute demande d'information et renseignement ;
- un guichet destiné « aux informations rendez-vous », avec notamment présence de deux responsables du BTOB pour traiter des cas plus délicats : annulation de rendez-vous, création de nouveaux rendez-vous, modification de plannings

Art. 6 : Transport

Le transport jusqu'à Monastir et retour incombe à chaque participant, qui choisit seul son moyen de transport et en assume le coût. **Pour une arrivée à Monastir le Mercredi 18 Avril 2018. (Un bus sera a votre disposition pour le transport de Tunis vers Monastir le 18 avril et retour à Tunis le 20 avril pour ceux qui nous communiquent en avance le plan de transport terrestre ou aérien)**

Art. 7 : Tarifs

Pour les participants avec planning de rendez-vous, le tarif est de :

- 40 000 DA TTC – 200€ TTC pour le 1er participant et chaque participant ayant un planning de rendez-vous propre.
- 40 000 DA TTC – 200€ TTC pour tout participant avec le même planning de rendez-vous.

Le prix comprend l'ensemble des prestations énoncées ci-dessus, à l'exclusion des frais de transport jusqu'à Monastir.

Art. 8 : Modalités de paiement

Le prix de participation au BTOB Tourisme Tunisie Algérie 2018 est à régler à l'inscription et en totalité auprès du Chef de projet ou représentant et partenaires de AH Conseils en Algérie.

Art. 9 : Remplacement d'un participant

Un participant peut se faire remplacer par une personne non encore inscrite jusqu'au 28 Mars 2016 à condition d'en informer par e-mail le Chef de délégation auquel il est rattaché, en lui transmettant les noms, prénom et fonction de son remplaçant.

Art. 10 : Annulation par l'entreprise

L'annulation totale de l'inscription au BTOB à l'initiative de l'entreprise est à faire directement auprès du Chef de délégation par e-mail. En cas d'annulation de l'inscription avant le 28 Mars 2018, la somme versée sera remboursée en totalité. En cas d'annulation après le 28 Mars 2018, aucun remboursement n'a lieu, l'organisateur conservant la totalité de la somme versée.

Art. 11 : Documents remis à chaque participant

11-1 Un dossier sera remis à chaque participant comprenant notamment :

- le programme détaillé des horaires et lieu de manifestation
- un badge personnalisé avec son nom et sa qualité
- pour les participants avec rendez-vous, un planning personnalisé de rendez-vous demandés aussi bien par le participant que par d'autres participants.

Art. 12 : Responsabilité

L'organisateur ne peut en aucun cas voir sa responsabilité mise en cause du fait :

- de la présence ou de l'absence au BTOB d'un participant et/ou du déroulement des rendez-vous entre participants. Les rendez-vous sont choisis par chaque participant qui accepte d'y participer de son plein gré. Ils sont conduits sous sa seule et entière responsabilité. L'organisateur ne garantit aux participants aucun résultat ni opportunité d'affaire suite à la tenue du BTOB.
- de l'annulation ou de l'interruption à tout moment par un participant d'un rendez-vous. Aucune indemnité, à quelque titre que ce soit, ne pourra être réclamée à l'organisateur du fait de l'absence de tenue ou de la tenue partielle d'un rendez-vous.
- du contenu des informations et propos échangés entre les participants pendant le forum, notamment au cours des rendez-vous. Les participants s'engagent à respecter strictement le secret des affaires. L'organisateur ne saurait être poursuivi, à quelque titre que ce soit, pour non-respect par l'un des participants de l'obligation de confidentialité à laquelle il est tenu.
- L'organisateur n'a pas à intervenir dans les litiges qui pourraient survenir entre les participants et ne peut en aucun cas être tenu responsable des conséquences qui pourraient en résulter.

Art. 13 : Force majeure

Si le BTOB ne peut pas se dérouler pour cause de force majeure ou sur décision des autorités compétentes pour raison de sécurité ou sûreté, aucune indemnité ne sera versée par l'organisateur aux entreprises inscrites.

Art. 14 : Communication

Pour les besoins de communication du BTOB tourisme Tunisie Algérie, chaque participant accepte expressément d'être filmé et/ou photographié au cours du forum et autorise la diffusion des images ainsi prises, sur tout support papier ou numérique et sur les réseaux sociaux, en Algérie, en Tunisie et à l'étranger, choisi par l'agence AH conseils ou un partenaire de l'évènement. Les prises de vue par les participants sont possibles, mais leur utilisation à des fins commerciales est strictement interdite. Par ailleurs, les participants doivent respecter le droit à l'image de chaque personne.

Fait àle

Signature précédée du nom, prénom et qualité du signataire habilité à représenter l'entreprise.

•CHEF DE PROJET :

MADAME AMEL HANTOUS

E : inscription@btobtourisme.com

M. : 00216 98 357 868

M : 00213 555725119